ADPS formation aux métiers du sport

CFA depuis 2025

DEJEPS RUGBY À XV

Perfectionnement sportif

Le titulaire du DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif mention Rugby à XV exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique. Ce diplôme confère à son titulaire les compétences en rugby à XV pour la conception de programmes d'entraînement, la coordination de la mise en oeuvre d'un projet de structure (club, comité, ligue), la conduite d'une démarche de perfectionnement, la conduite d'actions de formation de cadres.

Fiche diplôme RNCP36831

CONDITIONS D'ACCÈS

- Âge souhaité 17 ans
- Être titulaire du PSC
- Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeunes ou séniors) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive
- Passage d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum à partir de la transmission d'un dossier comprenant un descriptif et une analyse des expériences d'encadrement conduites par le candidat

9h00 à 17h00

Inscription jusqu'au 02 juillet 2026

Journée de sélection le 10 juillet 2026

Du 24 août 2026 au 09 juillet 2027



Plus d'informations :

04.51.11.00.26 - contact@adps-formation.com

MAJ le 23/12/2025

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC 2 : Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- UC 3 : La conduite d'une démarche de perfectionnement
- UC 4 : Encadrer le Rugby à XV en toute sécurité

Possibilité de financements

- Contrat d'apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Financement personnel
- CPF
- Autres : nous contacter

Conditions financières

- Heures en OF facturées à 11,00€/heure
- Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur
- Pas de frais d'inscription

Votre référent

Christophe RODIER

c.rodier@adps-formation.com

06.59.84.76.86



Suivez-nous !

www.adpsformation.com